



SÛRETÉ DU QUÉBEC

PLAN D'ACTION À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES

2025-2026



ET BILAN DES RÉALISATIONS

2024-2025

Adopté le 15 mai 2025, par la Directrice générale de la Sûreté du Québec,
Mme Johanne Beausoleil

En vertu de la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en
vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale*

**AVEC VOUS
POUR VOUS**

TABLE DES MATIÈRES

MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE	4
BREF PORTRAIT DE L'ORGANISATION ET DE SES SECTEURS D'ACTIVITÉ	5
NOTRE MISSION.....	5
NOTRE VISION	5
NOS VALEURS.....	5
NOS POINTS DE SERVICE	7
GROUPE DE TRAVAIL RESPONSABLE DU PLAN D'ACTION	8
COORDONNÉES DU COMITÉ DIRECTEUR DES PERSONNES HANDICAPÉES	10
RÉALISATIONS.....	11
MESURES PLANIFIÉES DANS LE PLAN D'ACTION 2025-2026.....	13
AXE 1 – SENSIBILISATION ET FORMATION.....	13
AXE 2 – ACCESSIBILITÉ AU TRAVAIL EN LIEN AVEC L'EMBAUCHE, LES CONDITIONS DE TRAVAIL ET LE MAINTIEN EN EMPLOI	14
AXE 3 – ACCESSIBILITÉ À L'INFORMATION ET AUX DOCUMENTS	15
AXE 4 – MESURES D'APPROVISIONNEMENT EN BIENS ET EN SERVICES ACCESSIBLES.....	16
AXE 5 – ACCESSIBILITÉ AUX IMMEUBLES, AUX LIEUX, AUX INSTALLATIONS	17
AXE 6 – MESURES D'ADAPTATION AUX SITUATIONS D'URGENCE	18
AXE 7 – ACCESSIBILITÉ AUX SERVICES OFFERTS	19
AXE 8 – RÉALISATION ET SUIVI DU PLAN D'ACTION.....	20
BILAN DES MESURES RÉALISÉES EN 2024-2025	21
AXE 1 – SENSIBILISATION ET FORMATION.....	21
AXE 2 – ACCESSIBILITÉ AU TRAVAIL EN LIEN AVEC L'EMBAUCHE, LES CONDITIONS DE TRAVAIL ET LE MAINTIEN EN EMPLOI	23
AXE 3 – ACCESSIBILITÉ À L'INFORMATION ET AUX DOCUMENTS	25
AXE 4 – MESURES D'APPROVISIONNEMENT EN BIENS ET EN SERVICES ACCESSIBLES.....	25
AXE 5 – ACCESSIBILITÉ AUX IMMEUBLES, AUX LIEUX, AUX INSTALLATIONS	26

AXE 6 – MESURES D’ADAPTATION AUX SITUATIONS D’URGENCE	27
AXE 7 – ACCESSIBILITÉ AUX SERVICES OFFERTS	29
AXE 8 – RÉALISATION ET SUIVI DU PLAN D’ACTION.....	32
REDDITION DE COMPTES	33
PUBLICATION	33

MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE



Je suis fière de vous présenter notre Plan d'action 2025-2026 à l'égard des personnes handicapées. Ce plan témoigne des efforts déployés par notre organisation afin de la rendre plus inclusive et de mieux répondre aux besoins des personnes handicapées, tant au sein de notre personnel que de la population que nous servons.

La Sûreté du Québec poursuit sa contribution à l'intégration sociale et professionnelle des personnes handicapées en mettant en place des actions concrètes et des services adaptés à leurs besoins.

Avec son bilan 2024-2025, notre organisation réitère son engagement à renforcer ses outils et à fournir des ressources adaptées aux individus, en plus de promouvoir une culture de sensibilisation et d'inclusion au sein de ses équipes.

Je tiens à remercier les membres du comité directeur des personnes handicapées ainsi que les gestionnaires ayant participé à la consultation pour le travail accompli dans l'élaboration de ce plan. Celui-ci témoigne de notre volonté d'améliorer, continuellement, les conditions des personnes handicapées.

Ensemble, continuons à œuvrer pour un Québec inclusif et solidaire, où chaque personne, quelles que soient ses capacités, peut se réaliser à part entière.

La directrice générale,

Johanne Beausoleil

Montréal, le 15 mai 2025

BREF PORTRAIT DE L'ORGANISATION ET DE SES SECTEURS D'ACTIVITÉ

NOTRE MISSION

La Sûreté du Québec est vouée au maintien de la paix, de l'ordre et de la sécurité publique ainsi qu'à la prévention et à la répression du crime. Les intérêts du citoyen sont donc au cœur de ses préoccupations. Ses membres assurent la sécurité des personnes et de leurs biens, sauvegardent les droits et libertés, sont attentifs aux besoins des victimes et collaborent avec la communauté. En tant que police nationale, la Sûreté du Québec soutient la communauté policière, coordonne des opérations policières d'envergure, contribue à l'intégrité des institutions étatiques et assure la sécurité des réseaux de transport qui relèvent du Québec. Elle gère également un service central de renseignements destiné à aider à la lutte contre le crime et met ce service à la disposition des autres corps de police.

NOTRE VISION

La Sûreté du Québec est une organisation de confiance, fière de son capital humain, innovante et mobilisatrice. Elle est une partenaire engagée qui, grâce à ses services de proximité et à son expertise, assure un environnement sécuritaire pour la population du Québec.

NOS VALEURS

La Sûreté du Québec met en avant les valeurs organisationnelles présentées ci-dessous.

Service

Être animé par une volonté de se dépasser afin de répondre aux attentes des citoyens, de ses partenaires et de ses collègues. Il est fondamental pour le personnel policier et civil de servir, d'aider, d'être utile et disponible.

Professionnalisme

Agir selon les règles de l'art dans ses interventions. Être à l'écoute, s'adapter au changement et se développer continuellement sont les composantes-clés du professionnalisme à la Sûreté du Québec.

Respect

Être sensible aux besoins des citoyens, de ses partenaires et de ses collègues dans l'exercice de ses fonctions. Le respect de la dignité et des droits des personnes ainsi que des valeurs démocratiques et individuelles doit transparaître dans toutes les actions de l'organisation.

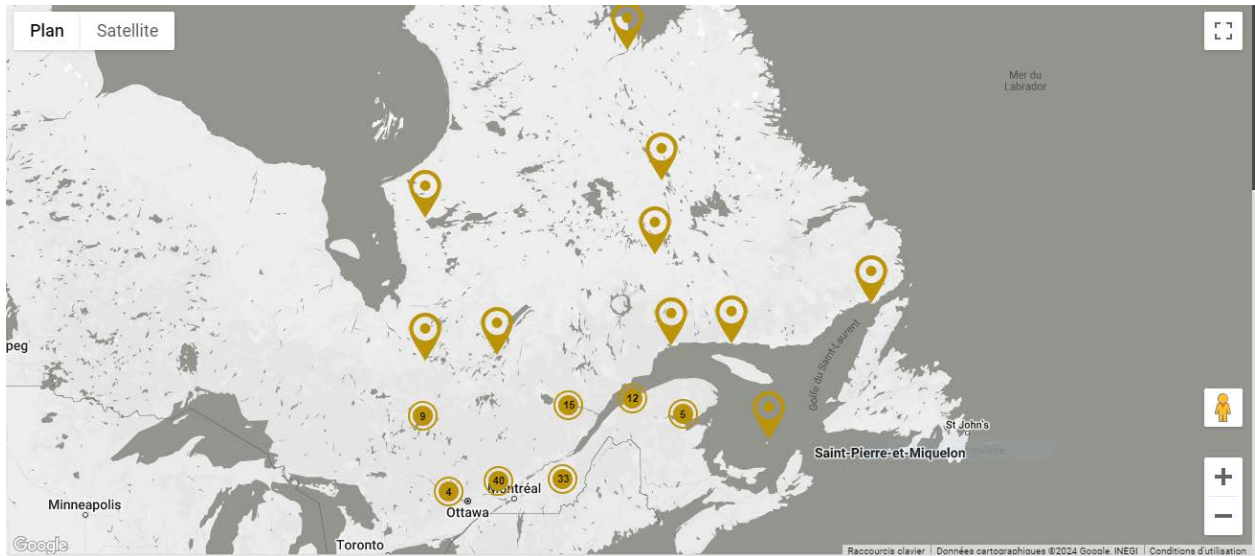
Intégrité

Prendre en compte l'intérêt public ainsi que les valeurs et les normes institutionnelles dans les décisions concernant les citoyens, ses partenaires et ses collègues. Adopter un comportement exemplaire visant à préserver la confiance des citoyens à l'égard de l'institution.

L'adhésion à ces valeurs se reflète dans les actions et les décisions, quotidiennes et stratégiques, de l'ensemble des membres de la Sûreté du Québec, ce qui permet de cultiver un sentiment élevé d'appartenance à l'organisation. Conformément à ses quatre valeurs fondamentales, la Sûreté du Québec réitère son engagement à fournir en tout temps des services exempts de toute forme de discrimination. Pour ce faire, elle s'emploie à promouvoir et à renforcer le respect des droits et libertés de la personne auprès de ses membres, et ce, dans toutes ses sphères d'activité.

NOS POINTS DE SERVICE

La Sûreté du Québec, qui dessert tout le territoire québécois, compte 118 points de service.



Vous pouvez accéder à cette carte interactive à l'adresse suivante :
<https://www.sg.gouv.qc.ca/nous-joindre/>.

GROUPE DE TRAVAIL RESPONSABLE DU PLAN D'ACTION

La Sûreté du Québec s'est dotée d'un comité directeur des personnes handicapées afin d'assurer la mise en œuvre de son plan d'action et son suivi. Sous la coordination de la Direction des ressources humaines, ce comité est composé des membres suivants, qui viennent de différentes directions :

- Adjoint au directeur et responsable du Bureau de gouvernance et des partenaires en ressources humaines, Direction des ressources humaines;
- Directeur du District Est, Grande fonction de la surveillance du territoire;
- Directeur adjoint à la rémunération et aux immeubles, Direction des ressources financières et matérielles;
- Responsable du Bureau de soutien administratif aux enquêtes, Grande fonction de l'administration;
- Responsable du Service de la gestion des appels District Nord, Direction des services de proximité aux communautés;
- Responsable de la Division de la protection des infrastructures, Direction nationale du renseignement et de l'analyse;
- Responsable du Service de la planification des communications et de la création multimédia, Direction des communications et des relations internationales;
- Conseillère de direction, Bureau de gouvernance et des partenaires en ressources humaines, Direction des ressources humaines;
- Partenaire en ressources humaines, Bureau de gouvernance et des partenaires en ressources humaines, Direction des ressources humaines;
- Conseillère en prévention, Service de la prévention au travail, Direction des ressources humaines;
- Responsable de l'équipe de l'habilitation sécuritaire de Sherbrooke, Service du filtrage de sécurité, Direction principale de la stratégie et des affaires institutionnelles;
- Technicienne en administration, Service des enquêtes spécialisées en cybercriminalité et crimes financiers, Direction des enquêtes sur les crimes financiers et la cybercriminalité.

Au cours des dernières années, quatre nouveaux membres, dont deux s'identifiant comme des personnes handicapées, se sont joints au comité directeur. Ces personnes viennent de la Grande fonction de la surveillance du territoire, de la Grande fonction des enquêtes criminelles ainsi que de la Direction principale de la stratégie et des affaires institutionnelles. Cet ajout vise à poursuivre nos efforts pour mieux comprendre les obstacles rencontrés lors des interventions auprès de personnes handicapées (citoyens ou partenaires) et ainsi offrir un meilleur service à cette clientèle.

Au moyen d'appels à tous à l'interne, le comité directeur poursuit également ses efforts pour intégrer en son sein davantage de personnes handicapées.

COORDONNÉES DU COMITÉ DIRECTEUR DES PERSONNES HANDICAPÉES

Pour toute question ou tout commentaire concernant les engagements à l'égard des personnes handicapées, le personnel et les gestionnaires de la Sûreté sont invités à contacter le comité directeur des personnes handicapées à l'adresse courriel suivante : cdph@surete.gc.ca.

RÉALISATIONS

Le présent plan d'action est une continuité des efforts et des initiatives réalisés en continu pour assurer ou favoriser l'intégration sociale et professionnelle des personnes handicapées. Parmi ces actions, notons les suivantes :

- Engagement de la Sûreté à l'égard des personnes handicapées dans sa Déclaration de services aux citoyens : [engagement-sq-personnes-handicapees.pdf \(gouv.qc.ca\)](https://www.gouv.qc.ca/engagements-personnes-handicapees.pdf);
- Ajout d'une mention en lien avec l'accès aux documents et aux services offerts au public dans la Déclaration de services aux citoyens afin de rendre disponible la procédure à suivre en matière d'accessibilité;
- Révision du processus d'ergonomie, notamment par l'optimisation de la fiche d'ergonomie spécifique aux personnes handicapées décrivant la procédure à suivre pour demander l'adaptation d'un poste de travail, le tout en vue de faciliter l'intégration d'un employé présentant un handicap;
- Établissement et diffusion de la procédure à suivre concernant les demandes d'accompagnement et d'accès aux documents dans un média adapté en tenant compte des différents types d'incapacités des personnes handicapées;
- Participation et promotion, chaque année, du projet DuoEmploi afin d'offrir des stages aux personnes handicapées et de promouvoir les postes pouvant être occupés par ces dernières au sein de l'organisation;
- Sensibilisation du personnel assigné au Programme d'intervention en milieu scolaire (PIMS) sur la réalité et les besoins des élèves handicapés, pour qu'il puisse mieux adapter ses interventions;
- Création et diffusion d'un aide-mémoire à l'intention des agents de soutien aux activités policières des Centres de gestion des appels (CGA) décrivant les outils disponibles pour offrir un service adapté aux citoyens présentant différents types d'incapacités;
- Bonification du guide à l'intention des gestionnaires sur la gestion et l'accueil d'un employé handicapé afin de les sensibiliser aux bonnes pratiques à adopter en vue de l'embauche et de l'intégration;

- Recensement annuel des employés handicapés présents dans les immeubles et les locaux occupés par l'organisation afin d'adapter le plan d'évacuation en tenant compte de la réalité du télétravail et de ses effets sur ces employés;
- Sensibilisation du personnel concerné à la notion d'accessibilité des personnes handicapées dans les processus d'approvisionnement lors de l'achat ou de la location de biens et services;
- Collaboration avec la Société québécoise des infrastructures (SQI) afin de faire connaître les besoins des personnes handicapées pour assurer l'accessibilité des immeubles occupés par la Sûreté;
- Recensement et identification des toilettes réservées aux personnes handicapées afin de créer et d'apposer une affiche de sensibilisation pour rappeler leur emplacement;
- Sensibilisation des membres du comité MTAA (Milieu de travail axé sur les activités) à la réalité des besoins et obstacles des personnes handicapées afin que les intérêts de celles-ci soient inclus dans le projet MTAA;
- Mise à jour de la section intranet dans laquelle les employés et gestionnaires de la Sûreté peuvent notamment avoir accès à une liste de ressources externes et à différents outils pertinents visant à mieux accueillir une personne handicapée ou à intervenir auprès d'elle;
- Sensibilisation des employés et des gestionnaires aux gestes clés à adopter pour contribuer à l'intégration au travail de collègues ayant une incapacité par la diffusion de messages organisationnels les invitant notamment à visionner les capsules d'autoformation en ligne de l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ) et la formation *Je suis une personne handicapée* de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST);
- Ajout d'une case à cocher dans les formulaires de demande d'approvisionnement (GLPI – Libre-service RI et RM) demandant de préciser si la demande concerne une personne handicapée, et ce, pour faciliter le recensement des mesures d'accommodement relatives à l'aménagement des lieux.

MESURES PLANIFIÉES DANS LE PLAN D'ACTION 2025-2026

AXE 1 – SENSIBILISATION ET FORMATION					
Obstacle	Objectif	Mesure	Indicateur	Responsable	Échéance
Méconnaissance possible des bonnes pratiques en vue de l'embauche et de l'intégration d'une personne handicapée	Outiller, sensibiliser et informer les gestionnaires	Diffuser le guide à l'intention des gestionnaires sur la gestion et l'accueil d'un employé handicapé	Guide diffusé aux gestionnaires	Bureau de gouvernance et des partenaires en ressources humaines et Service de la dotation civile	31 mars 2026
Méconnaissance possible des frais associés à l'adaptation des postes de travail et aux accommodements pouvant freiner l'embauche des personnes handicapées	Promouvoir la mesure de remboursement de certains frais liés aux accommodements pour les personnes handicapées	Informar les gestionnaires sur la mesure financière mise en œuvre par le Secrétariat du Conseil du trésor pour les demandes d'accommodement des personnes handicapées	Fiche d'information diffusée dans l'intranet	Service de la dotation civile et Bureau de gouvernance et des partenaires en ressources humaines	31 mars 2026
Manque d'outils chez les policiers qui doivent intervenir auprès d'une personne avec un état mental perturbé (REMP)	Sensibiliser et informer le personnel policier	Former les patrouilleurs et superviseurs de relève en matière de réponse à un état mental perturbé (REMP)	Nombre de personnes formées	Service de la gestion du plan de développement des ressources humaines et Grande fonction de la surveillance du territoire	En continu
Méconnaissance possible des bonnes pratiques et des services spécifiques offerts aux personnes handicapées	Sensibiliser et informer les gestionnaires, les employés et les citoyens	Mettre à jour le plan de communication annuel de sensibilisation interne et externe à l'égard des personnes handicapées en fonction des nouvelles orientations gouvernementales et	Plan de communication mis à jour annuellement	Direction des communications et des relations internationales	31 mars 2026

		du plan d'action 2025-2026 de la Sûreté			
Méconnaissance possible du rôle des chiens-guides ou d'assistance pour les personnes handicapées et des ressources disponibles	Sensibiliser le personnel en contact avec la clientèle à la raison d'être des chiens-guides ou d'assistance et à leurs bienfaits pour les personnes handicapées	Informar le personnel visé sur le travail essentiel des chiens-guides ou d'assistance auprès des personnes handicapées et des organismes auxquels se référer au besoin	Fiche d'information diffusée dans l'intranet	Direction des communications et des relations internationales, Direction des relations de travail et Direction des ressources humaines	31 mars 2026
Absence de sensibilisation des comités de santé et sécurité ainsi que des représentants à la prévention à l'égard des besoins et des obstacles des personnes handicapées	Sensibiliser les comités de santé et sécurité au travail ainsi que les représentants à la prévention aux besoins et obstacles des personnes handicapées	Intégrer dans le parcours de formation les besoins des personnes handicapées et les obstacles rencontrés par celles-ci	Intégration effectuée	Service de la prévention au travail et Bureau de gouvernance et des partenaires en ressources humaines	31 mars 2026

AXE 2 - ACCESSIBILITÉ AU TRAVAIL EN LIEN AVEC L'EMBAUCHE, LES CONDITIONS DE TRAVAIL ET LE MAINTIEN EN EMPLOI

Obstacle	Objectif	Mesure	Indicateur	Responsable	Échéance
Difficulté à obtenir un portrait réel de la représentativité des personnes handicapées au sein de l'organisation	Favoriser la représentativité des personnes handicapées	Mettre à jour les renseignements concernant l'appartenance à un groupe cible en effectuant un exercice de rappel annuel auprès de tous les employés et gestionnaires de la Sûreté	Nombre d'employés n'ayant pas rempli le formulaire d'accès à l'égalité en emploi (SQ-3408)	Direction des ressources humaines	En continu

Difficulté à augmenter le taux de représentativité des personnes handicapées	Promouvoir les possibles postes à pourvoir susceptibles d'être occupés par une personne handicapée	Se doter d'une stratégie de dotation, y compris la promotion du projet DuoEmploi visant à offrir des stages aux personnes handicapées	Stratégie établie Nombre d'actions réalisées en dotation	Service de la dotation civile et Direction des communications et des relations internationales	31 mars 2026
Adaptation de l'environnement de travail requise lors de l'intégration	Améliorer l'environnement et les outils de travail	Répondre aux demandes d'adaptation de l'environnement et d'outils de travail requis pour les employés handicapés	Nombre de demandes reçues et traitées	Service de la prévention au travail et Direction des ressources financières et matérielles	En continu
Méconnaissance possible des gestionnaires quant aux besoins spécifiques des personnes handicapées et aux meilleures pratiques d'intégration	Favoriser l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées	Désigner un coordonnateur pour accompagner les gestionnaires dans l'intégration des employés présentant différents types de handicaps	Coordonnateur désigné	Bureau de gouvernance et des partenaires en ressources humaines	En continu

AXE 3 – ACCESSIBILITÉ À L'INFORMATION ET AUX DOCUMENTS					
Obstacle	Objectif	Mesure	Indicateur	Responsable	Échéance
Réduction du nombre de documents internes à remplir et à signer à la main	S'assurer que davantage de formulaires internes de la Sûreté peuvent se remplir en ligne	Recenser les formulaires internes qui ne sont pas en format numérique	Recension effectuée	Bureau de gouvernance et des partenaires en ressources humaines et Service de la planification et de l'encadrement des pratiques	31 mars 2026

Manque d'accessibilité aux documents produits et diffusés à l'interne pour les employés handicapés	Améliorer l'accessibilité des documents et leur diffusion aux employés handicapés	Évaluer la faisabilité d'un plan pour convertir des formulaires internes ciblés en format numérique	Évaluation réalisée	Service de la planification et de l'encadrement des pratiques et Bureau de gouvernance et des partenaires en ressources humaines	31 mars 2026
--	---	---	---------------------	--	--------------

AXE 4 – MESURES D’APPROVISIONNEMENT EN BIENS ET EN SERVICES ACCESSIBLES					
Obstacle	Objectif	Mesure	Indicateur	Responsable	Échéance
Manque d'accessibilité des biens et services que l'organisme achète ou biens et services présentant des difficultés d'utilisation pour les personnes handicapées	Rendre accessibles les biens et les services conformément à la notion d'approvisionnement de l'article 61.3 de la <i>Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale</i>	Sensibiliser le comité d'optimisation des processus en gestion contractuelle à l'approvisionnement accessible	Sensibilisation effectuée	Bureau de gouvernance et des partenaires en ressources humaines et Service de la gestion contractuelle	31 mars 2026

Méconnaissance possible des mesures d'approvisionnement en biens et services accessibles pour répondre adéquatement aux besoins des personnes handicapées	Adapter les pratiques d'approvisionnement pour favoriser l'inclusion des personnes handicapées en tenant compte des réalités propres aux acquisitions de la Sûreté	Organiser une rencontre entre un représentant de l'OPHQ et le comité directeur des personnes handicapées (CDPH) afin de discuter des pratiques d'approvisionnements accessibles et d'identifier des mesures adaptées au contexte organisationnel de la Sûreté	Rencontre organisée	Bureau de gouvernance et des partenaires en ressources humaines	31 mars 2026
---	--	---	---------------------	---	--------------

AXE 5 - ACCESSIBILITÉ AUX IMMEUBLES, AUX LIEUX, AUX INSTALLATIONS					
Obstacle	Objectif	Mesure	Indicateur	Responsable	Échéance
Obstacles physiques présents dans les immeubles occupés par la Sûreté	Éliminer progressivement les obstacles physiques présents dans les immeubles occupés par la Sûreté	Analyser individuellement les obstacles rapportés en lien avec les accès aux immeubles	Nombre de demandes analysées	Bureau du directeur adjoint à la rémunération et aux immeubles	En continu
Obstacles physiques rencontrés dans les immeubles occupés par la Sûreté	Éliminer progressivement les obstacles rencontrés quant à l'accessibilité aux immeubles occupés par la Sûreté	Faire connaître les besoins à la SQI, en particulier lors des renouvellements de baux	Nombre de demandes soumises à la SQI	Bureau du directeur adjoint à la rémunération et aux immeubles	En continu
Obstacles physiques présents et rencontrés dans les immeubles occupés par la Sûreté	S'assurer de la prise en compte de l'accessibilité des citoyens handicapés dans les projets de construction, de rénovation ou de réaménagement soumis à la Sûreté	Réviser les plans soumis par la SQI en tenant compte des normes d'accessibilité pour les personnes handicapées	Nombre de plans révisés	Bureau du directeur adjoint à la rémunération et aux immeubles et Division de la protection des infrastructures	En continu

AXE 6 – MESURES D'ADAPTATION AUX SITUATIONS D'URGENCE

Obstacle	Objectif	Mesure	Indicateur	Responsable	Échéance
Mise à jour de la liste des locaux occupés par des personnes handicapées	Adapter le plan d'évacuation actuel en tenant compte de la réalité du télétravail et de ses effets pour les personnes handicapées	Recenser les employés handicapés présents dans les immeubles et les locaux occupés par la Sûreté et qui, en cas d'évacuation, souhaitent obtenir un soutien personnalisé	Recensement effectué	Division de la protection des infrastructures	En continu
Présence limitée au bureau des accompagnateurs des personnes handicapées en contexte de télétravail	Adapter le fonctionnement d'évacuation en fonction du mode de travail hybride	Diffuser les plans de mesures d'urgence (PMU) mis à jour et garantir leur accessibilité en tenant compte des réalités des employés handicapés travaillant en présentiel	PMU diffusés	Division de la protection des infrastructures	31 mars 2026
Méconnaissance possible des procédures et mesures d'évacuation pouvant constituer un risque en cas d'urgence	S'assurer de la sécurité des employés handicapés travaillant en présentiel lors de situations nécessitant une évacuation d'urgence des immeubles occupés par la Sûreté	Poursuivre la sensibilisation au sujet des PMU, des routes d'évacuation et de l'importance de désigner une personne accompagnatrice pour chaque nouvelle personne employée en situation de handicap dont l'emploi requiert une présence physique au bureau	Sensibilisation effectuée lors de la remise de la carte d'accès Intégration dans les guides d'accueil	Division de la protection des infrastructures et Service de la dotation civile	En continu

AXE 7 – ACCESSIBILITÉ AUX SERVICES OFFERTS					
Obstacle	Objectif	Mesure	Indicateur	Responsable	Échéance
Méconnaissance possible des bonnes pratiques lors de l'accueil d'une personne handicapée	Améliorer l'accès à l'information publiée à l'intention des personnes handicapées	Informer le personnel sur les mesures à prendre lorsqu'il accueille une personne handicapée, qu'il s'agisse d'un candidat à un emploi ou d'un visiteur	Nombre de rappels effectués	Direction des ressources humaines	En continu
Méconnaissance des outils disponibles pour bien intervenir auprès des citoyens handicapés	Mieux outiller les employés et les gestionnaires par la consultation	Consulter les employés sur leurs besoins en vue d'une meilleure intervention auprès des personnes handicapées présentant différents types d'incapacités	Consultation réalisée	Grande fonction de la surveillance du territoire et Grande fonction de l'administration	31 mars 2026
Méconnaissance des outils disponibles pour bien intervenir auprès des citoyens handicapés	Mieux outiller les employés et les gestionnaires par un recensement	Recenser les outils disponibles à l'interne et à l'externe pour une meilleure intervention auprès des citoyens handicapés présentant différents types d'incapacités	Recensement effectué	Grande fonction de la surveillance du territoire et Grande fonction de l'administration	31 mars 2026
Manque d'outils pour bien intervenir auprès des citoyens handicapés	Mieux outiller les employés et les gestionnaires	Intégrer dans le parcours de formation des agents de soutien aux activités policières des CGA la capsule d'information sur les outils disponibles pour offrir un service adapté aux personnes handicapées, en fonction de leur type d'incapacité	Intégration effectuée	Direction des services de proximité aux communautés	31 mars 2026
Méconnaissance possible des bonnes pratiques lors des interventions auprès des personnes handicapées	Améliorer les services offerts aux citoyens présentant différents types de handicaps	Évaluer si le sondage de satisfaction de la clientèle aborde des questions relatives à la satisfaction de la clientèle handicapée	Évaluation effectuée	Bureau de gouvernance et des partenaires en ressources humaines et Bureau de la recherche et des projets	31 mars 2026

AXE 8 – RÉALISATION ET SUIVI DU PLAN D’ACTION				
Objectif	Mesure	Indicateur	Responsable	Échéance
Suivi de l'avancement des mesures du plan d'action	Recueillir l'information auprès des unités visées par les mesures et les actions inscrites au présent plan d'action	Nombre de suivis réalisés	Coordonnateur organisationnel du comité directeur des personnes handicapées et membres du comité	31 mars de chaque année
Suivi de l'avancement des mesures du plan d'action	Organiser minimalement deux rencontres par année du comité directeur	Nombre de réunions tenues	Membres du comité	31 mars de chaque année

BILAN DES MESURES RÉALISÉES EN 2024-2025

AXE 1 – SENSIBILISATION ET FORMATION						
Obstacle	Objectif	Mesure	Indicateur	Responsable	Échéance	État de réalisation au 31 mars 2025 et commentaires
Méconnaissance possible des bonnes pratiques en vue de l'embauche et de l'intégration d'une personne handicapée	Outiller, sensibiliser et informer les gestionnaires	Bonifier et diffuser le guide à l'intention des gestionnaires sur la gestion et l'accueil d'un employé handicapé	Guide bonifié et diffusé aux gestionnaires	Service de la dotation civile et Bureau de gouvernance et des partenaires en ressources humaines	31 mars 2025	Partiellement réalisée Reportée au 31 mars 2026 Le guide à l'intention des gestionnaires sur la gestion et l'accueil d'un employé handicapé a été bonifié. Il est en cours de validation en vue d'être diffusé dans l'intranet.
Méconnaissance possible des frais associés à l'adaptation des postes de travail et aux accommodements pouvant freiner l'embauche des personnes handicapées	Promouvoir la mesure de remboursement de certains frais liés aux accommodements pour les personnes handicapées	Informar les gestionnaires sur la mesure financière mise en œuvre par le Secrétariat du Conseil du trésor pour les demandes d'accommodement des personnes handicapées	Fiche d'information créée et diffusée dans l'intranet	Service de la dotation civile, Direction des communications et des relations internationales et Bureau de gouvernance et des partenaires en ressources humaines	31 mars 2025	Partiellement réalisée Reportée au 31 mars 2026 La fiche d'information a été créée et est en cours de validation en vue d'être diffusée dans l'intranet.

Manque d'outils chez les policiers qui doivent intervenir auprès d'une personne avec un état mental perturbé (REMP)	Sensibiliser et informer le personnel policier	Former les patrouilleurs et superviseurs de relève en matière de réponse à un état mental perturbé (REMP)	Nombre de personnes formées	Service de la gestion du plan de développement des ressources humaines et Grande fonction de la surveillance du territoire	En continu	En continu Les formations se poursuivent. Au cours de l'année financière 2024-2025, 1 077 policiers ont été formés.
Méconnaissance possible des bonnes pratiques et des services spécifiques offerts aux personnes handicapées	Sensibiliser et informer les gestionnaires, les employés et les citoyens	Établir un plan de communication annuel de sensibilisation interne et externe visant notamment la promotion de l'autoformation de l'OPHQ auprès du personnel de la Sûreté	Plan de communication terminé et suivi	Direction des communications et des relations internationales et Direction des ressources humaines	31 mars 2025	Réalisée Le plan de communication a été élaboré et prévoit des communications internes et externes visant à promouvoir notamment les journées et semaines thématiques dédiées aux personnes handicapées.
Absence de sensibilisation des comités de santé et sécurité ainsi que des représentants à la prévention à l'égard des besoins et obstacles des personnes handicapées	Sensibiliser les comités de santé et sécurité au travail ainsi que les représentants à la prévention aux besoins et obstacles des personnes handicapées	Intégrer dans le parcours de formation les besoins des personnes handicapées et les obstacles rencontrés par celles-ci	Intégration effectuée	Service de la prévention au travail et Bureau de gouvernance et des partenaires en ressources humaines	31 mars 2025	En cours Reportée au 31 mars 2026 La mise à jour du guide de formation des nouveaux membres des comités de santé et sécurité au travail et des représentants à la prévention est en cours de finalisation. Le guide inclura une formation sur les besoins et les obstacles rencontrés par les personnes handicapées, et ce, pour mieux outiller les membres des comités lorsqu'il y a un enjeu de santé et sécurité concernant des employés

						s'identifiant comme des personnes handicapées.
AXE 2 – ACCESSIBILITÉ AU TRAVAIL EN LIEN AVEC L'EMBAUCHE, LES CONDITIONS DE TRAVAIL ET LE MAINTIEN EN EMPLOI						
Obstacle	Objectif	Mesure	Indicateur	Responsable	Échéance	État de réalisation au 31 mars 2025 et commentaires
Difficulté à obtenir un portrait réel de la représentativité des personnes handicapées au sein de l'organisation	Favoriser la représentativité des personnes handicapées	Mettre à jour les renseignements concernant l'appartenance à un groupe cible en effectuant un exercice de rappel annuel auprès de tous les employés et gestionnaires de la Sûreté	Nombre d'employés n'ayant pas rempli le formulaire d'accès à l'égalité en emploi (SQ-3408)	Direction des ressources humaines	En continu	En continu Au 31 mars 2025, 10,8 % de l'effectif policier, soit 659 policiers, et 15,6 % de l'effectif civil, soit 385 civils, n'avaient pas encore rempli le formulaire d'accès à l'égalité en emploi (SQ-3408).
Difficulté à augmenter le taux de représentativité des personnes handicapées	Promouvoir les possibles postes à pourvoir susceptibles d'être occupés par une personne handicapée	Se doter d'une stratégie de recrutement, y compris la promotion du projet DuoEmploi visant à offrir des stages aux personnes handicapées	Stratégie établie Nombre d'actions réalisées en recrutement	Service de la dotation civile et Direction des communications et des relations internationales	31 mars 2025	Réalisée et reconduite au 31 mars 2026 Un courriel organisationnel à l'intention des gestionnaires a été transmis le 25 avril 2024 afin de solliciter leur participation à l'événement DuoEmploi 2024. Durant la Semaine québécoise des personnes handicapées, qui a eu lieu du 1 ^{er} au 7 juin 2024, cinq personnes handicapées ont effectué un stage au sein de notre organisation. Deux articles ConnexionSQ ont été diffusés, le 26 juin et le 4 août

						2024, pour promouvoir le projet et remercier les responsables d'unité qui ont permis aux stagiaires de vivre une journée d'immersion au sein de notre organisation, en plus de démontrer l'importance de l'inclusion ou de l'intégration des personnes handicapées au sein de notre organisation. Un communiqué à l'intention de l'ensemble des officiers et cadres a été transmis le 13 mars 2025 pour les inviter à participer à l'événement DuoEmploi 2025. À l'affichage des postes, un rappel du principe d'accès à l'égalité en emploi est inclus pour favoriser une présence accrue de personnes handicapées et d'autres groupes sous-représentés au sein de la Sûreté.
Adaptation de l'environnement de travail requise lors de l'intégration	Améliorer l'environnement et les outils de travail	Répondre aux demandes d'adaptation de l'environnement et d'outils de travail requis pour les employés handicapés	Nombre de demandes reçues et traitées	Service de la prévention au travail et Direction des ressources financières et matérielles	En continu	En continu Trois demandes d'adaptation de poste de travail ont été traitées durant l'année financière 2024-2025.

AXE 3 – ACCESSIBILITÉ À L'INFORMATION ET AUX DOCUMENTS

Obstacle	Objectif	Mesure	Indicateur	Responsable	Échéance	État de réalisation au 31 mars 2025 et commentaires
Difficulté d'identifier les formulaires actuels accessibles en ligne	Rendre disponible la liste des formulaires de la Sûreté accessibles en ligne	Produire un rapport des formulaires de la Sûreté accessibles en ligne	Rapport produit	Direction des communications et des relations internationales, Service de la planification et de l'encadrement des pratiques et Direction des ressources humaines	31 mars 2025	Abandonnée Le recensement sous forme de rapport de l'ensemble des formulaires internes et externes en format électronique et papier a été abandonné parce que les unités qui souhaitent rendre leurs formulaires accessibles en ligne peuvent adresser directement une demande au Service de la planification et de l'encadrement des pratiques, qui évalue au fur et à mesure le niveau de priorité des travaux associés.

AXE 4 – MESURES D'APPROVISIONNEMENT EN BIENS ET EN SERVICES ACCESSIBLES

Obstacle	Objectif	Mesure	Indicateur	Responsable	Échéance	État de réalisation au 31 mars 2025 et commentaires
Manque d'accessibilité des biens et services que l'organisme achète ou	Rendre accessibles les biens et les services conformément à la notion d'approvisionnement	Analyser la conformité du processus d'approvisionnement à l'accessibilité des biens et services aux personnes handicapées, dans le	Rapport d'analyse soumis	Bureau du directeur adjoint à la rémunération et aux immeubles	31 mars 2025	Abandonnée La majorité des acquisitions de la Sûreté concernent des besoins policiers (ex. : armes) pour lesquels les exigences liées à l'accessibilité des biens

biens et services présentant des difficultés d'utilisation pour les personnes handicapées	de l'article 61.3 de la <i>Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale</i>	respect de la Loi, des processus d'acquisition de la Sûreté et du guide d'application				et services ne sont pas applicables. Pour les autres types d'achat, l'organisation transige avec le Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG), dont les processus d'approvisionnement sont déjà conformes aux principes d'accessibilité prévus à l'article 61.3 de la Loi.
---	---	---	--	--	--	---

AXE 5 – ACCESSIBILITÉ AUX IMMEUBLES, AUX LIEUX, AUX INSTALLATIONS						
Obstacle	Objectif	Mesure	Indicateur	Responsable	Échéance	État de réalisation au 31 mars 2025 et commentaires
Obstacles physiques présents dans les immeubles occupés par la Sûreté	Éliminer progressivement les obstacles physiques présents dans les immeubles occupés par la Sûreté	Analyser individuellement les obstacles rapportés en lien avec les accès aux immeubles	Nombre de demandes analysées	Bureau du directeur adjoint à la rémunération et aux immeubles	En continu	En continu Une demande en lien avec les accès aux immeubles occupés par la Sûreté a été analysée et les informations ont été transmises à la SQI afin d'amorcer les travaux d'aménagement.
Obstacles physiques rencontrés dans les immeubles occupés par la Sûreté	Éliminer progressivement les obstacles rencontrés quant à l'accessibilité aux immeubles occupés par la Sûreté	Faire connaître les besoins à la SQI, en particulier lors des renouvellements de baux	Nombre de demandes soumises à la SQI	Bureau du directeur adjoint à la rémunération et aux immeubles	En continu	En continu Aucune demande en lien avec les visiteurs n'a été soumise à la SQI au cours de l'année financière 2024-2025.

AXE 6 – MESURES D'ADAPTATION AUX SITUATIONS D'URGENCE

Obstacle	Objectif	Mesure	Indicateur	Responsable	Échéance	État de réalisation au 31 mars 2025 et commentaires
Mise à jour de la liste des locaux occupés par des personnes handicapées	Adapter le plan d'évacuation actuel en tenant compte de la réalité du télétravail et de ses effets sur les personnes handicapées	Recenser les employés handicapés présents dans les immeubles et les locaux occupés par la Sûreté et qui, en cas d'évacuation, souhaitent obtenir un soutien personnalisé	Recensement effectué	Division de la protection des infrastructures	En continu	En continu Le recensement des employés handicapés présents dans les immeubles et les locaux occupés par la Sûreté est effectué annuellement.
Présence limitée au bureau des accompagnateurs des personnes handicapées en contexte de télétravail	Adapter le fonctionnement d'évacuation en fonction du mode de travail hybride	Évaluer la faisabilité de la mise à la disposition, par cellulaire, des avis d'événement au personnel de la Sûreté	Dépôt d'un rapport d'analyse de la faisabilité	Division de la protection des infrastructures	31 mars 2025	Abandonnée Le projet ne verra pas le jour à court terme, car la SQI, qui est responsable de la révision des PMU, ne tend plus vers cette option.
Méconnaissance possible des procédures et mesures d'évacuation pouvant constituer un risque en cas d'urgence	S'assurer de la sécurité des employés handicapés travaillant en présentiel lors de situations nécessitant une évacuation d'urgence des	Désigner une personne accompagnatrice pour chaque nouvelle personne employée en situation de handicap dont l'emploi requiert une présence physique au bureau	Personne accompagnatrice désignée lors de la remise de la carte d'accès	Division de la protection des infrastructures	En continu	En continu Lors de la remise de la carte d'accès de chaque nouvelle personne employée en situation de handicap dont l'emploi requiert une présence physique au bureau, une sensibilisation est effectuée par rapport à l'importance de désigner une personne

	immeubles occupés par la Sûreté					accompagnatrice sur les lieux de travail.
--	---------------------------------------	--	--	--	--	--

AXE 7 – ACCESSIBILITÉ AUX SERVICES OFFERTS						
Obstacle	Objectif	Mesure	Indicateur	Responsable	Échéance	État de réalisation au 31 mars 2025 et commentaires
Méconnaissance possible des bonnes pratiques lors de l'accueil d'une personne handicapée	Améliorer l'accès à l'information publiée à l'intention des personnes handicapées	Informar le personnel sur les mesures à prendre lorsqu'il accueille une personne handicapée, qu'il s'agisse d'un candidat à un emploi ou d'un visiteur	Nombre de rappels effectués	Direction des ressources humaines	En continu	En continu Deux courriels organisationnels ont été envoyés à tous. Dans le cadre de la 28 ^e Semaine québécoise des personnes handicapées (du 1 ^{er} au 7 juin 2024), le personnel civil et policier ainsi que les gestionnaires ont été invités à consulter le Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2023-2025 mis à jour et le bilan des réalisations 2023-2024 accessibles sur l'intranet. Durant cette même semaine, une stratégie de communication interne et externe a été déployée afin de faire connaître les outils diffusés par l'OPHQ. Durant la Journée internationale des personnes handicapées (3 décembre 2024), un rappel des différents outils et ressources visant à mieux accueillir et intégrer les personnes handicapées (capsules d'autoformation de l'OPHQ, formation <i>Je suis une personne handicapée</i> de la CNESST et le lien de la section intranet sur les engagements de

						l'organisation à l'égard des personnes handicapées) a été diffusé.
Méconnaissance des outils disponibles pour bien intervenir auprès des citoyens handicapés	Mieux outiller les employés et les gestionnaires par la consultation	Consulter les employés sur leurs besoins en vue d'une meilleure intervention auprès des personnes handicapées présentant différents types d'incapacités	Consultation réalisée	Grande fonction de la surveillance du territoire et Grande fonction de l'administration	31 mars 2025	En cours Reportée au 31 mars 2026 Un sous-comité consultatif regroupant les grandes fonctions de la Sûreté du Québec a été créé. Une demande de consultation sous forme de sondage auprès de tous les employés et gestionnaires de la Sûreté ayant un contact direct avec les citoyens handicapés est en cours d'approbation finale afin de mieux connaître leurs besoins et les outils disponibles en vue d'une meilleure intervention.
Méconnaissance des outils disponibles pour bien intervenir auprès des citoyens handicapés	Mieux outiller les employés et les gestionnaires par un recensement	Recenser les outils disponibles à l'interne et à l'externe pour une meilleure intervention auprès des citoyens handicapés présentant différents types d'incapacités	Recensement effectué	Grande fonction de la surveillance du territoire et Grande fonction de l'administration	31 mars 2025	Non débutée Reportée au 31 mars 2026 Cette mesure est en lien avec les résultats du sondage auprès de tous les employés et gestionnaires de la Sûreté ayant un contact direct avec les citoyens présentant différents types de handicaps. Ce sondage permettra le recensement des outils disponibles à l'interne et à l'externe pour une meilleure

						intervention auprès des citoyens handicapés.
Manque d'outils pour bien intervenir auprès des citoyens handicapés	Mieux outiller les employés et les gestionnaires	Créer un aide-mémoire pour les préposés aux CGA décrivant les outils disponibles pour offrir un service à une personne handicapée selon son type d'incapacité	Aide-mémoire créé	Direction des services de proximité aux communautés	31 mars 2025	Réalisée Un aide-mémoire sous forme de capsule d'information à l'intention des agents de soutien aux activités policières des CGA a été créé et diffusé sur la page intranet des télécommunicateurs d'urgence. La capsule propose des renseignements sur les types d'incapacités ainsi que sur des outils et des ressources pour offrir des services adaptés aux citoyens présentant différents types d'incapacités.
Absence de mention de la procédure à suivre pour déposer une plainte en matière d'accessibilité dans la Déclaration de services aux citoyens de la Sûreté	Diffuser la procédure à suivre	Soumettre une demande d'ajout dans la Déclaration de services aux citoyens à l'égard de l'accès aux documents et aux services offerts au public	Demande soumise	Direction des ressources humaines, Service de la planification et de l'encadrement des pratiques et Direction des communications et des relations internationales	31 mars 2025	Réalisée La Déclaration de services aux citoyens a été mise à jour et diffusée le 31 mars 2025 en réponse à la demande d'ajout d'une mention en lien avec l'accès aux documents et aux services offerts au public.
Méconnaissance possible des besoins et obstacles des personnes	Sensibiliser aux besoins et obstacles des élèves handicapés	Intégrer les besoins des élèves handicapés dans la mise à jour des documents de référence et de la formation annuelle du PIMS	Intégration effectuée	Service conseil et soutien opérationnel et Grande fonction de la	31 mars 2025	Réalisée Lors de la formation <i>Communication – volet pédagogique</i> , les policiers assignés au PIMS sont sensibilisés à la présence

handicapées en milieu scolaire				surveillance du territoire		d'élèves à besoins particuliers (ex. : trouble du spectre de l'autisme) dans les classes. Chaque année (en amont et au cours d'année scolaire), lors de rencontres avec les directions des écoles, il est question des situations particulières des établissements d'enseignement et de leurs besoins, et ce, dans le but de convenir des interventions adaptées ou appropriées.
--------------------------------	--	--	--	----------------------------	--	--

AXE 8 – RÉALISATION ET SUIVI DU PLAN D'ACTION					
Objectif	Mesure	Indicateur	Responsable	Échéance	État de réalisation au 31 mars 2025 et commentaires
Suivi de l'avancement des mesures du plan d'action	Recueillir l'information auprès des unités visées par les mesures et les actions inscrites au présent plan d'action	Nombre de suivis réalisés	Coordonnateur organisationnel du comité directeur des personnes handicapées et membres du comité	31 mars de chaque année	Réalisée Une demande de suivi auprès des responsables des unités visées par les mesures a été faite à deux reprises au cours de l'exercice 2024-2025.
Suivi de l'avancement des mesures du plan d'action	Organiser minimalement trois rencontres par année du comité directeur	Nombre de réunions tenues	Membres du comité	31 mars de chaque année	Partiellement réalisée Le comité directeur s'est réuni à une reprise durant l'exercice 2024-2025.

REDDITION DE COMPTES

Politique sur l'accès aux documents et aux services offerts au public pour les personnes handicapées

Année financière 2024-2025

- Nombre de plaintes reçues et traitées relativement à l'accès aux documents et aux services offerts au public pour les personnes handicapées : **aucune**.
- Mesures d'accommodement dont les organisations se sont dotées pour permettre aux personnes handicapées d'avoir accès aux documents et aux services : **aucune**.

PUBLICATION

Le présent document a été adopté le 15 mai 2025 par la directrice générale de la Sûreté du Québec, M^{me} Johanne Beausoleil, en vertu de la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale*. Un exemplaire du présent document a été remis à l'OPHQ.

La version électronique est accessible aux adresses suivantes :

- Sûreté du Québec : <https://www.sq.gouv.qc.ca/organisation/publications/>
- OPHQ : <https://www.ophq.gouv.qc.ca/plans-daction/ministeres-et-organismes-publics-assujettis-a-larticle-611-de-la-loi.html>

En vertu de la politique gouvernementale sur l'accès aux documents et aux services offerts au public pour les personnes handicapées, la Sûreté fournira à toute personne qui en fera la demande le document dans un média adapté à ses besoins. Pour en faire la demande, veuillez joindre la Sûreté au numéro suivant : 514 598-4141.



WWW.SQ.GOUV.QC.CA

